

mery. Ce nom est entouré de dix fois la lettre Z (z); au bas de la page et de la même écriture, on lit aussi : *Loyze de Faumery Rezé* (religieuse). Ce nom est répété encore deux fois, mais d'une plume différente.

Ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque des pères de l'Oratoire de Langres. Ce qui le prouve, c'est la note que nous avons déjà rapportée : *Le Breviaire d'Abailard, donné par le P. Cerizier en 1640, signé Filzian* (1). Or, ce nom de Filzian se trouve sur la plupart des livres qui sont passés de l'Oratoire de Langres dans la bibliothèque de Chaumont, à l'époque où l'Assemblée nationale décida que les bibliothèques des maisons religieuses seraient transportées au chef-lieu, afin d'y former une bibliothèque départementale. Mais quel était ce Filzian? C'est ce que nous ne saurions dire. Les recherches que nous avons faites à cet égard ne nous ont conduit à rien de certain. Voici nos conjectures. Tous les livres provenant de l'Oratoire de Langres portent, nous l'avons dit, la signature de Filzian, d'où nous concluons que ce Filzian était probablement bibliothécaire de cette maison religieuse, et le fils ou l'un des descendants d'un Jacques Filzian, écuyer, conseiller du roi, trésorier général de France et intendant de ses finances en Bourgogne et en Bresse. Mais comment ce précieux manuscrit est-il passé du Paraclet chez les pères de l'Oratoire? C'est ce qu'il est impossible de déterminer.

C'est là du reste une question assez peu importante. Le point capital est de savoir pourquoi l'on donne à ce manuscrit le nom de bréviaire d'Abailard (2). Ce serait un événement que la découverte d'un livre de l'époux d'Héloïse, de cet Abailard, musicien, chanteur, poète, orateur, métaphysicien, jurisconsulte, théologien tout à la fois,

(1) Probablement le P. Cerizier, dont il est ici question, est un père jésuite qui fut conseiller et aumônier du roi Louis XIV. On a de lui plusieurs ouvrages, les uns ascétiques et les autres historiques. Il est constant que le P. Cerizier a habité la Champagne.

(2) Le nom latin d'Abailard a été traduit de quatre manières, que nous indiquerons plus bas. En suivant pour ce nom l'orthographe que nous adoptons, nous n'entendons nullement la représenter comme rigoureusement exacte, mais comme celle généralement adoptée aujourd'hui. Du reste, le nom d'Abailard ne paraît être qu'un surnom que, jeune encore, on lui avait donné. Il a été prouvé que cet homme célèbre appartenait à une famille noble et ancienne de Bretagne, et que son père se nommait Béranger, qui, comme tous les nobles de son temps, avait longtemps porté les armes. Béranger et sa femme Lucie embrassèrent la vie monastique lorsque leur fils était déjà célèbre, en 1115.

d'une aptitude si admirable pour les sciences, entraînant à ses leçons la jeunesse et les femmes, mêlant à tous les orgueils de la chaire philosophique toutes les séductions de l'amour, occupant l'Europe entière du bruit de ses triomphes et de ses rivalités d'école; de cet Abailard, l'une des plus belles et des plus poétiques figures du moyen-âge, sans contredit, et qui cependant ne trouva de refuge et de consolation que dans les pratiques obscures d'un cloître.

(La suite prochainement.)

Le Châtelet et ses environs.

(Suite).

SIXIÈME ARTICLE.

Des tessères en os et en ivoire, *congiaria*, et un masque semblent indiquer l'existence d'un théâtre, dont l'emplacement est encore inconnu. Le masque est de fer, artistement travaillé au marteau et, soigneusement décrit par Grignon, il se trouve représenté à la planche 18 de Grivaud de la Vincelle.

Je ne parlerai des *Fibules* ou attaches des vêtements, analogues à ce que nous appelons boutons, broches, épingles, agraffes, que pour dire qu'elles étaient variées à l'infini (1), et qu'elles ont fourni à l'atlas de Grivaud plus de 200 types différents.

Les anneaux et les bagues ne sont ni moins nombreux ni moins remarquables : plusieurs étaient ornées de pierres fines plus ou moins habilement gravées, et d'autres portaient des inscriptions indiquant leur consécration généralement épicurienne, telles que MAIVS NOX, BIBI (2).

La même élégance, la même variété, se retrouve dans les objets de toilette, dans l'ornementation des meubles, dans tout ce que le bronze a fourni aux usages civils, militaires ou religieux : rien de plus gracieux que la forme des vases, rien de mieux ciselé que plusieurs de leurs accessoires.

Grignon a trouvé un fer de flèche à pointe quadrangulaire, *quadrellus* et un autre taillé en lancette, *voillon*, quelques javelots, plusieurs fers de lance, de haste et de pique ; un sabre, cinq ou six lances et sept ou huit poignées d'épée à deux tranchants, et une garde en ivoire ; un grand poignard, avec son man-

(1) Bulletin des fouilles. p. 10, 21, 24, 25, 39, 40, 65, 145 et suiv. 174 et 235.

(2) Id. pl. 10, 19, 20, 63, 64, 111 et 114 ; Notes archéolog. p. 41.

che d'os garni de cuivre, des mailles de cotte d'arme, l'ombilié, un bouclier et des embouchures de trompette (1). . . . Il a reconnu des dents de herse de fortification (2), et les ruines d'une enceinte continue sont encore là pour faire connaître que la place n'était point ouverte à l'ennemi.

M. Phulphin, en parlant des divers objets qu'il a trouvés dans ses fouilles, ne fait mention d'aucune arme.

On a trouvé dans les fouilles de 1848 et 1849, vers le milieu du plateau, dans des ruines où se rencontrèrent beaucoup de sépultures, huit sabres ou épées, tous à un seul tranchant, des pommeaux, une entrée des bouts et des clous de fourreau ; deux agrafes ou très grandes boucles de ceinturon et un poignard (3). Deux de ces glaives ou sabres étaient, avec deux squelettes, dans un grand tombeau en pierre ; quatre dans autant des six ou huit autres tombeaux qu'on y a découverts. Des deux autres glaives, l'un était près de la main droite d'un squelette non enseveli, qui semblait s'être affaissé sur lui-même et en face duquel, sur les fondations d'un mur, était un autre squelette, le bras étendu et tenant l'autre glaive, tandis que sa main gauche, repliée sous sa hanche, était armée du poignard qui vient d'être indiqué. Tels sont du moins les détails que je tiens des témoins oculaires de cette découverte.

Tous ces glaives ont une *double rainure*, longeant le dos sur l'une et l'autre face. Epais de 4 à 6 millimètres, larges de 5 à 6 centimètres, ils sont longs de trente-trois à quarante-cinq centimètres, non compris la soie qui, quoique rompue, a encore, dans quelques-uns, plus de quinze centimètres de longueur. Ils n'ont point de garde et leur pommeau ne consistait qu'en un petit bouton qui retenait le bois dans la poignée. Le fourreau ne manquait pas d'ornements : les *têtes de clous*, tant du fourreau que du ceinturon, ainsi que l'entrée du fourreau, étaient chargées de figures d'animaux, artistement ciselées et entrelassées en forme d'arabesques. L'une des deux *boucles de ceinturon*, ornée d'un *gros brillant* de cristal, de forme ronde et unie, était incrustée, sur toute sa face extérieure, d'arabesques d'argent.

M. Beaulieu (4) nous apprend, par ses études sur

(1) Bulletin des fouilles *passim*.

(2) Même ouvrage, p. 177.

(3) De ces divers objets les uns, et c'est le plus grand nombre, ont été conservés par M. Paillette, et les autres sont en la possession de M. Ernest Royer.

(4) *Archéologie de la Lorraine*, t. 1, p. 31 et 73 ; t. 2, p. 77, 85, 87, 88 et 90. M. Denys, fondateur du Narrateur de la Meuse, dans son *illustration restituée à la montagne de Montsec*, page 42 ; M. de Saulay, dans une des séances du congrès scientifique de Metz, en septembre 1837, ont fait des observations analogues sur des sabres également *caraxés*, trouvés aussi dans des tombeaux.

des découvertes semblables, que ces glaives à double cannelure, à un seul tranchant, sans garde ni pommeau et dont la soie, qui traversait une poignée en bois, est d'une longueur égale à la moitié de la lame, était le *scramasaxe* ou *Ram-sac*, dont parle Grégoire de Tours, dans son récit de l'assassinat du roi Sigebert, arme dont les rainures étaient destinées à verser du poison, dans les blessures et dont se servaient les colonies de barbares nommés Lètes, *Læti*, auxquelles les empereurs concédaient des terres à charge de service militaire. Ces guerriers joignaient à cette arme un poignard ou *hand-sax*, long de 20 centimètres. La manufacture de Trèves leur fournissait, pour attacher le ceinturon, d'énormes boucles en fer, profondément incrustées en argent, ornées de têtes de cloux en cuivre et de bulles de cristal. On sait que le soldat romain portait un glaive court, pointu, à *double tranchant* et dont la poignée était protégée par une garde en forme de croix, et les Francs, le glaive long *tranchant des deux côtés* et à *poignée munie d'une garde* et d'un pommeau. « On ne saurait donc douter, ajoute « M. Beaulieu, que les sépultures que l'on retrouve « en grand nombre sur les frontières de l'Empire ro- « main et surtout dans la Gaule-Belgique ne soient « celles de Lètes. »

Nous verrons de quelle utilité historique doit être cette constatation.

Je ne sais si nous devons regarder comme projectiles de guerre les silex et les galets de mer, tantôt ronds, tantôt ovoïdes, variant de la grosseur d'un œuf à celle du poing (1), qui se trouvent à chaque pas dans nos ruines et, quelquefois, à la surface du sol exclusivement calcaire des champs environnants. Ils sont parfaitement semblables à ceux que M. de Caumont (2) nous dit avoir été des *pierres de fronde* à l'usage des Gaulois. Ces projectiles, chez les anciens peuples, servaient à l'attaque aussi bien qu'à la défense des villes : *Et circumdata est civitas à fundibulariis et magnâ ex parte excussa* (Les Rois, liv. 4, chap. 3, vers. 25). Les Romains eux-mêmes ne dédaignaient pas l'emploi de cette arme : *Nostri . . . ad munitiones accedunt ; fundis libralibus . . . ac glandibus Gallos perterrent* (César, guerre des Gaules liv. 7).

POTHIER.

(La suite prochainement.)

(1) Bull. des fouilles, p. 41 et 42.

(2) *Cours d'antiquités*, t. 1, p. 214.